



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANT CORPORATION

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

États financiers
Au 31 décembre 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

SLBO comptables professionnels agréés inc.

1609, rue Saint-Denis, Bureau 300, Montréal (Québec) H2X 3K3 :: T.: 514 875.3660 :: F.: 514 875.8753 :: www.slbo.ca

Cabinet indépendant membre du Groupe Servicas



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANT CORPORATION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **FONDATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme comprennent, entre autres, certains dons et événements spéciaux pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons et événements spéciaux a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et événements spéciaux, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 et de l'actif net aux 1^{er} janvier 2022 et 31 décembre 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANT CORPORATION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Comme il est décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits des dons et événements spéciaux pour l'exercice. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si les autres informations comportent une anomalie significative du fait de ce problème.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANT CORPORATION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

SLBO comptables professionnels agréés inc. ¹

Le 19 avril 2023
Montréal, Canada

¹ CPA auditeur – permis de comptabilité publique n° A 130479

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	Fonds	Fonds	Fonds de	Total	Fonds	Fonds	Fonds de	Total
	d'administration	affectés	dotation	2022	d'administration	affectés	dotation	2021
	générale				générale			
PRODUITS								
Dons	2 172 335	3 608 928	18 612	5 799 875	1 501 877	1 305 994	63 915	2 871 786
Événements spéciaux	3 040 159	116 513	-	3 156 672	284 104	-	-	284 104
Campagne majeure	-	-	-	-	-	3 048 275	-	3 048 275
Dons et contributions de Polyservices								
Maisonneuve-Rosemont inc. (PMR)	1 241 354	-	-	1 241 354	1 063 278	-	-	1 063 278
Revenus de location	2 555 258	-	-	2 555 258	3 750 000	-	-	3 750 000
	9 009 106	3 725 441	18 612	12 753 159	6 599 259	4 354 269	63 915	11 017 443
CHARGES								
Développement	428 672	-	-	428 672	298 398	-	-	298 398
Événements spéciaux	1 809 843	-	-	1 809 843	87 538	-	-	87 538
Campagne majeure	-	-	-	-	-	16 778	-	16 778
Communications	76 170	-	-	76 170	90 468	-	-	90 468
Dépenses de location								
Frais de gestion - PMR	890 271	-	-	890 271	1 393 184	-	-	1 393 184
Frais financiers	465 403	-	-	465 403	457 415	-	-	457 415
Amortissement - Immeuble locatif	280 108	-	-	280 108	338 328	-	-	338 328
	3 950 467	-	-	3 950 467	2 665 331	16 778	-	2 682 109
Administration								
Salaires et charges sociales	1 266 752	-	-	1 266 752	1 132 006	-	-	1 132 006
Informatique	164 481	-	-	164 481	235 816	-	-	235 816
Loyer et frais connexes	125 552	-	-	125 552	141 551	-	-	141 551
Frais généraux	175 438	-	-	175 438	90 440	-	-	90 440
Honoraires professionnels et consultants	159 848	-	-	159 848	124 546	-	-	124 546
Amortissement	2 709	-	-	2 709	15 072	-	-	15 072
	1 894 780	-	-	1 894 780	1 739 431	-	-	1 739 431

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES (SUITE)

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	\$ Fonds d'administration générale	\$ Fonds affectés	\$ Fonds de dotation	\$ Total 2022	\$ Fonds d'administration générale	\$ Fonds affectés	\$ Fonds de dotation	\$ Total 2021
Total des charges	5 845 247	-	-	5 845 247	4 404 762	16 778	-	4 421 540
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS (CHARGES) ET DISTRIBUTIONS	3 163 859	3 725 441	18 612	6 907 912	2 194 497	4 337 491	63 915	6 595 903
AUTRES PRODUITS (CHARGES)								
Revenus de placements	5 435 802	-	220 154	5 655 956	4 874 861	(4 041)	725 266	5 596 086
Revenus de placements temporaires	33 326	-	-	33 326	25 911	-	-	25 911
Gains réalisés	860 013	-	10 757	870 770	166 461	-	-	166 461
Frais de gestion et sauvegarde	(720 561)	-	(65 592)	(786 153)	(731 033)	-	-	(731 033)
Variation de la juste valeur	(14 911 745)	-	(163 536)	(15 075 281)	10 560 488	-	-	10 560 488
	(9 303 165)	-	1 783	(9 301 382)	14 896 688	(4 041)	725 266	15 617 913
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT DISTRIBUTIONS	(6 139 306)	3 725 441	20 395	(2 393 470)	17 091 185	4 333 450	789 181	22 213 816
DISTRIBUTIONS								
Dons et contributions au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR	(2 252 145)	(1 692 886)	-	(3 945 031)	(1 883 555)	(2 628 115)	(29 576)	(4 541 246)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(8 391 451)	2 032 555	20 395	(6 338 501)	15 207 630	1 705 335	759 605	17 672 570

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2022

	Investi en immobilisations corporelles		Fonds d'administration générale	Fonds affectés (Annexe A)	Fonds de dotation	Total
	Non affecté	Total				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE , début de l'exercice	6 592 721	98 161 208	104 753 929	22 724 494	4 684 633	132 163 056
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(282 817)	(8 108 634)	(8 391 451)	2 032 555	20 395	(6 338 501)
Acquisition (ajustement ou produit de disposition) d'immobilisations corporelles	(23 562)	23 562	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	633 334	(633 334)	-	-	-	-
Virement interfonds	-	(156 188)	(156 188)	111 920	44 268	-
SOLDE , fin de l'exercice	6 919 676	89 286 614	96 206 290	24 868 969	4 749 296	125 824 555

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (SUITE)

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2021

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Fonds d'administration générale	Fonds affectés (Annexe A)	Fonds de dotation	Total
			Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE , début de l'exercice	6 198 377	78 491 707	84 690 084	23 452 451	6 347 951	114 490 486
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(353 400)	15 561 030	15 207 630	1 705 335	759 605	17 672 570
Acquisition d'immobilisations corporelles	234 411	(234 411)	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	513 333	(513 333)	-	-	-	-
Virement interfonds	-	4 856 215	4 856 215	(2 433 292)	(2 422 923)	-
SOLDE , fin de l'exercice	6 592 721	98 161 208	104 753 929	22 724 494	4 684 633	132 163 056

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

BILAN

Au 31 décembre

					2022	2021
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds Franciscains	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
À COURT TERME						
Encaisse	5 227 490	-	-	-	5 227 490	7 095 426
Débiteurs (note 3)	10 494 910	-	-	-	10 494 910	6 718 629
Stocks	160 794	-	-	-	160 794	212 718
Frais imputables au prochain exercice	-	-	398 287	-	398 287	188 421
	15 883 194	-	398 287	-	16 281 481	14 215 194
À LONG TERME						
Placements - Fonds de dotation (note 4)	-	-	-	1 931 088	1 931 088	2 112 134
Placements - Fonds général (note 5)	56 855 007	-	-	-	56 855 007	62 116 157
Placements - Fonds Soeur Jeanne Laporte (note 6)	57 041 321	-	-	-	57 041 321	61 617 114
Immobilisations corporelles (note 7)	11 666 988	-	-	-	11 666 988	11 973 367
Montants à recevoir des fonds d'administration générale et Franciscains (note 11)	-	24 868 969	-	2 818 208	27 687 177	-
Instruments financiers dérivés (note 17)	284 063	-	-	-	284 063	-
Collection d'oeuvres d'art (note 8)	653 395	-	-	-	653 395	653 395
	126 500 774	24 868 969	-	4 749 296	156 119 039	138 472 167
	142 383 968	24 868 969	398 287	4 749 296	172 400 520	152 687 361

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

BILAN (suite)

Au 31 décembre

					2022	2021
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds Franciscains	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF						
À COURT TERME						
Créditeurs (note 9)	7 047 122	-	-	-	7 047 122	6 968 556
Produits reportés	-	-	-	-	-	838 544
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	700 000	-	-	-	700 000	4 500 000
	7 747 122	-	-	-	7 747 122	12 307 100
À LONG TERME						
Dette à long terme (note 10)	11 141 666	-	-	-	11 141 666	7 975 000
Montants à payer aux fonds affectés et de dotation (note 11)	27 288 890	-	398 287	-	27 687 177	-
Instruments financiers dérivés (note 17)	-	-	-	-	-	242 205
	38 430 556	-	398 287	-	38 828 843	8 217 205
	46 177 678	-	398 287	-	46 575 965	20 524 305

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

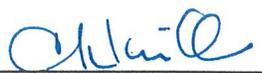
Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

BILAN (suite)
Au 31 décembre

					2022	2021
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds Franciscains	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET						
Investi en immobilisations corporelles	6 919 676	-	-	-	6 919 676	6 592 721
Fonds affectés	-	24 868 969	-	-	24 868 969	22 724 494
Non affecté	89 286 614	-	-	-	89 286 614	98 161 208
Dotation	-	-	-	4 749 296	4 749 296	4 684 633
	96 206 290	24 868 969	-	4 749 296	125 824 555	132 163 056
	142 383 968	24 868 969	398 287	4 749 296	172 400 520	152 687 361

POUR APPROBATION :


_____, administrateur


_____, administrateur

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(6 338 501)	17 672 570
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	282 817	353 400
Perte (Gain) sur cession de placements du Fonds d'administration générale	(860 013)	(166 461)
Perte (Gain) sur cession de placements du Fonds de dotation	(10 757)	-
Variation de la juste valeur des placements du Fonds d'administration générale	15 438 013	(10 165 074)
Variation de la juste valeur des placements du Fonds de dotation	163 536	(112 134)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(526 268)	(395 414)
Revenus réinvestis - Fonds d'administration générale	(5 547 949)	(4 807 607)
Revenus réinvestis - Fonds de dotation	(27 185)	-
Dons en actions	(1 231 047)	(1 288 041)
	1 342 646	1 091 239
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	(4 694 201)	(2 091 453)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(3 351 555)	(1 000 214)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement (acquisition) de placements au Fonds d'administration générale	(3 789 694)	(10 733 996)
Encaissement (acquisition) de placements au Fonds de dotation	(467 348)	(2 000 000)
Produit de la cession de placements du Fonds d'administration générale	5 827 633	12 044 131
Produit de la cession de placements du Fonds de dotation	522 800	-
Ajustement ou produit de disposition (acquisition) d'immobilisations corporelles	23 562	(234 411)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	2 116 953	(924 276)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(633 334)	(513 333)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(633 334)	(513 333)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 867 936)	(2 437 823)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE L'EXERCICE	7 095 426	9 533 249
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE (note 13)	5 227 490	7 095 426

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et a comme but de promouvoir l'amélioration des soins, l'excellence de l'enseignement et l'avancement de la recherche du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt et est exemptée des impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Comptabilité par fonds

La Fondation présente ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. Aux fins de la comptabilité et de la présentation de l'information, les ressources sont réparties entre les fonds selon l'activité ou l'objectif spécifié.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités de fonctionnement de la Fondation. Le Fonds Soeur Jeanne Laporte faisant partie intégrante du fonds d'administration générale a été créé afin de contribuer au développement de la mission universitaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, soit les soins, l'enseignement et les recherches. Le Fonds Franciscains regroupe les activités liées au développement du partenariat pour la construction d'immeubles locatifs. Un protocole d'entente a été signé le 9 février 2022 avec une société privée non apparentée à la Fondation.

Les fonds affectés regroupent les montants dédiés à des programmes et départements précis du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds de dotation est composé de cinq fonds. Le Fonds néphrologie a été créé afin de contribuer au développement de la mission universitaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, soit les soins, l'enseignement et les recherches. Le Fonds Bourse Jeffrey Michael Cherbaka a deux buts, soit la formation clinique afin d'améliorer le diagnostic et les soins aux patients atteints de leucémie, ainsi que la formation en recherche afin de contribuer au développement de nouvelles thérapies. Le Fonds en recherche et enseignement en arthroplastie a pour objectif de soutenir une infrastructure de recherche adéquate en arthroplastie au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR. Le Fonds Lise Pistono a pour objectif de soutenir la recherche, l'enseignement et la formation sur le sarcome au programme d'oncologie musculo-squelettique du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR. Le Fonds Desjardins a pour objectif d'offrir des bourses aux étudiants de divers départements du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR.

Comptabilisation des produits

Apports

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont comptabilisés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont comptabilisés dans le fonds d'administration générale selon la méthode du report.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Revenus provenant d'événements spéciaux

Les revenus d'activités de financement sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les événements sont tenus.

Revenus de placements

Les revenus de placements sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Revenus de location

Les revenus de location sont comptabilisés linéairement sur la durée du bail.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Dons reçus sous forme de biens et services

La Fondation reçoit des apports sous la forme de biens et de services. Ces apports sont comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de biens qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû être achetés par la Fondation s'ils n'avaient été reçus à titre gratuit.

Apports reçus sous forme de services des bénévoles

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider la Fondation à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Dons et contributions au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR

Les dons d'équipements et les contributions sont enregistrés à la juste valeur lorsque la charge est approuvée par le conseil d'administration de la Fondation et sur présentation des pièces justificatives du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception des actifs et passifs financiers relatifs aux opérations entre apparentés qui sont évalués au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transactions pour les instruments financiers évalués à la juste valeur à l'état des produits et des charges au cours de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à l'acquisition.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. La trésorerie que des affectations empêchent d'utiliser pour les activités de fonctionnement de la Fondation n'est pas incluse dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont constitués de bouteilles de vin données à la Fondation et destinées à la vente aux encans lors des événements. Les stocks sont évalués à la juste valeur. Au cours de l'exercice, l'inventaire de la cave à vins de garde a été réévalué par un évaluateur externe.

Collection d'œuvres d'art

La collection de la Fondation est principalement constituée de tableaux et de photographies. Les biens reçus ont été comptabilisés à la juste valeur au moment où ils ont été donnés. Les biens reçus avant le 1^{er} janvier 2010 ne sont pas comptabilisés aux livres de la Fondation, la valeur non comptabilisée des œuvres d'art reçues avant le 1^{er} janvier 2010 est d'environ 202 500 \$.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et les durées indiqués ci-dessous.

	Méthode	Durées
Bâtiment	linéaire	40 et 30 ans
Équipement de bureau	linéaire	5 ans
Matériel informatique	linéaire	3 ans
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

3. DÉBITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	153 560	24 802
Débiteurs - Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc.	149 335	39 054
Dons à recevoir de Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc.	3 572 580	2 772 580
Loyer à recevoir du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR	6 250 000	3 750 000
Revenus de placements	189 472	-
Taxes à la consommation	179 963	132 193
	10 494 910	6 718 629

4. PLACEMENTS - FONDS DE DOTATION

	2022	2021
	\$	\$
Marché monétaire	135 070	241 385
Fonds communs de placement	645 915	670 919
Placements cotés en Bourse		
Actions canadiennes	385 688	405 874
Actions étrangères	764 415	793 956
	1 931 088	2 112 134

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

5. PLACEMENTS - FONDS GÉNÉRAL

	2022	2021
	\$	\$
Marché monétaire	3 170	1 153 510
Fonds communs de placement	18 014 537	19 760 763
Placements cotés en Bourse		
Actions canadiennes	13 072 658	11 730 352
Actions étrangères	23 081 924	27 302 938
Fonds d'infrastructure	2 682 718	1 814 081
Autres placements	-	354 513
	56 855 007	62 116 157

6. PLACEMENTS - FONDS SOEUR JEANNE LAPORTE

	2022	2021
	\$	\$
Marché monétaire	5 114	1 149 119
Fonds communs de placement	18 071 593	19 841 635
Placements cotés en Bourse		
Actions canadiennes	13 122 729	11 425 282
Actions étrangères	23 159 167	27 386 997
Fonds d'infrastructure	2 682 718	1 814 081
	57 041 321	61 617 114

Le comité de placement exige que la sélection des placements du Fonds général et du Fonds Soeur Jeanne Laporte soit diversifiée selon les limites établies dans la politique de placement de la Fondation. Au 31 décembre 2022, la diversification des placements respecte cette politique.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement Cumulé	Valeur nette 2022	Valeur nette 2021
	\$	\$	\$	\$
Terrain	2 473 400	-	2 473 400	2 473 400
Bâtiment (*)	11 031 042	1 850 236	9 180 806	9 484 476
Équipement de bureau	55 964	55 964	-	-
Matériel informatique	107 314	103 130	4 184	6 025
Améliorations locatives	58 392	49 794	8 598	9 466
	13 726 112	2 059 124	11 666 988	11 973 367

(*) Le bâtiment est destiné entièrement à la location.

8. COLLECTION D'OEUVRES D'ART

La Fondation assure la conservation de la collection, qui est principalement constituée de tableaux et de photographies. La Fondation n'a engagé aucune dépense pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (aucune en 2021) à l'égard de cette collection.

9. CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs	175 579	100 004
Fournisseurs – Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc.	-	546 546
Frais courus	70 828	51 110
À payer à Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc.	2 283 455	846 638
Dons et contributions à verser au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR	4 446 869	5 369 895
Sommes à remettre à l'État	20 867	14 548
Salaires à payer	49 524	39 815
	7 047 122	6 968 556

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

10. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Emprunt faisant l'objet d'un swap de taux d'intérêt (note 17), d'un montant original de 10 000 000 \$, remboursable par mensualités de 33 333 \$ plus les intérêts calculés au taux de 5,37 %, échéant le 31 mai 2027 (*)	7 066 666	3 400 000
Emprunt faisant l'objet d'un swap de taux d'intérêt (note 17), d'un montant original de 6 000 000 \$, remboursable par mensualités de 25 000 \$ plus les intérêts calculés au taux de 5,37 %, échéant le 30 novembre 2025 (*)	4 775 000	5 075 000
Emprunt, consolidé au cours de l'exercice	-	4 000 000
	11 841 666	12 475 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	700 000	4 500 000
	11 141 666	7 975 000

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices, sont les suivants :

	\$
2023	700 000
2024	700 000
2025	4 575 000
2026	400 000
2027	5 466 666

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

10. DETTE À LONG TERME (suite)

(*) Les garanties suivantes s'appliquent à l'ensemble des financements de la Fondation:

- une garantie hypothécaire immobilière de premier rang au montant de 22 235 646 \$ grevant un immeuble situé aux LOTS 3 637 409, 3 637 410 du cadastre du Québec couvrant le 5690 et le 5690A boulevard Rosemont, Montréal, QC, H1T 2H2, appartenant à Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, les loyers qu'il produit ainsi que les indemnités d'assurance couvrant les loyers;
- une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 22 235 646 \$ grevant la totalité des droits, titres et intérêts de la Fondation ou toute autre entité détenant des droits dans le projet, tous les biens meubles, corporels et incorporels, présents et futurs, reliés au projet, incluant les loyers, les indemnités d'assurance concernant le projet et les plans et devis, les contrats de construction et autres contrats, les cautionnements de construction, les permis, approbations, équipements, recevables, inventaires, propriété intellectuelle, documentation de marketing, les revenus et toutes les créances des parties susdites;
- une hypothèque mobilière sur le ou les biens suivants ou sur les biens présents et futurs faisant partie de l'universalité ou des universalités de biens suivants :
 - de premier rang sur les biens meubles corporels et incorporels, présents et futurs, servant ou liés à l'exploitation de l'immeuble, incluant sans limitation tous les droits dans les contrats, permis et licences reliés à l'immeuble situé au 5690-90A Rosemont à Montréal, de même que tous ses droits, titres et intérêts dans les indemnités d'assurance, les produits, bénéfices et autres avantages résultant des polices d'assurance de l'emprunteur sur les biens couverts par ladite hypothèque mobilière;
 - de premier rang sur le ou les biens suivants : Bail entre la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc.
 - de premier rang uniquement sur le ou les biens suivants : Sous-bail entre Polyservices Maisonneuve-Rosemont Inc. et le Centre intégré Universitaire de santé et services sociaux de l'Est de l'île de Montréal et ce, au soutien d'un cautionnement purement hypothécaire en faveur de la Caisse Desjardins.
 - de même rang sur les droits et indemnités d'assurance couvrant les biens et créances décrits ci-dessus ou faisant partie des universalités décrites ci-dessus ainsi que toute autre indemnité à laquelle l'emprunteur pourra avoir droit si ces biens sont endommagés, perdus, détruits ou autrement affectés ou si lesdites créances ne peuvent être perçues en totalité ou en partie, incluant les indemnités pour perte de revenus ou bris des machines, le cas échéant.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles de la Fondation ont une valeur comptable de 11 666 988 \$.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

11. AVANCES INTERFONDS

Les avances interfonds ne portent pas intérêt, sont sans modalités de remboursement et sont exigibles sur demande, à l'exception de l'avance du fonds de dotation au fonds d'administration générale qui porte intérêt selon le rendement moyen net des frais de gestion du portefeuille chez Conseil en gestion du patrimoine iNFiNi-t inc. de l'exercice courant et des deux années précédentes moins 0,5 %, soit 6,77 %.

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	(3 776 281)	(4 040 097)
Stocks	51 924	(170 078)
Frais imputables au prochain exercice	(209 866)	(188 421)
Créditeurs	78 566	1 468 599
Produits reportés	(838 544)	838 544
	(4 694 201)	(2 091 453)

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire. La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent le montant suivant comptabilisé dans le bilan :

	2022	2021
	\$	\$
Encaisse et marché monétaire - Fonds d'administration générale	5 227 490	7 095 426

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation est apparentée à un autre organisme, Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc. (PMR), du fait qu'ils ont des administrateurs communs.

Les principales opérations conclues avec l'organisme apparenté au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Dons et contributions	1 241 354	1 063 278
Charges		
Loyer - Centre de recherche	247 698	247 698
Loyer - Bureau	125 552	141 551

De plus, la Fondation a signé avec PMR un prêt à usage pour le stationnement appartenant à PMR. Ce prêt à usage expirera le 30 juin 2030.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

15. PROMESSES DE DONS

Conformément à la politique de la Fondation concernant les promesses de dons, les dons sont comptabilisés dans les produits de l'exercice lorsque les dons sont encaissés. Dans le cadre des campagnes de financement, la Fondation a des promesses de dons non comptabilisées qui totalisent un montant de 661 500 \$. La totalité de ce montant est en référence avec les campagnes annuelles.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

16. ENGAGEMENTS ET ATTRIBUTION DE FONDS

Dans le cadre de sa campagne majeure de financement où la Fondation recueille des dons et contributions de divers donateurs et bien que la Fondation ne soit pas engagée par résolution à verser des sommes spécifiques au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, il est toutefois prévu que ces sommes recueillies soient éventuellement versées pour la réalisation des projets d'immobilisations stratégiquement importants.

La Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont souhaite notamment verser, à titre de dons et contributions au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, une somme estimée à 24 500 000 \$ pour la réalisation de divers projets qui sont à l'étude, dont des montants totalisant 4 735 673 \$ ont déjà été versés. Les projets sont les suivants: le Centre intégré de cancérologie, la Conversion du Couvent en Centre de recherche et le Nouveau Centre de recherche. L'attribution aux différents projets est revue annuellement par le Conseil d'administration en fonction des besoins du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR et de l'évolution des projets.

Au 31 décembre 2022, la Fondation s'est engagée à verser, à titre de dons et contributions au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, un montant de 7 372 402 \$ (1 085 177 \$ en 2021) pour divers équipements médicaux et soutien à l'enseignement. Ces dons et contributions seront versés et comptabilisés lorsque la charge sera approuvée par le conseil d'administration de la Fondation et sur présentation des pièces justificatives du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Fondation aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme et ses crédettes.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs. La Fondation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est principalement exposée au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Fondation est exposée au risque de change en ce qui concerne ses placements dans des actions étrangères.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. Les placements en marché monétaire et en fonds communs de placement, la dette à long terme et les swaps de taux d'intérêt assujettissent la Fondation à ce risque.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en Bourse.

Le risque de prix autre est géré par la diversification et la sélection de placements qui s'inscrivent dans les limites établies dans la politique de placement de la Fondation. Le comité de placement de la Fondation veille au respect de cette politique.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers dérivés

Swaps de taux d'intérêt

La Fondation a conclu deux swaps de taux d'intérêt avec une institution financière. La Fondation s'est engagée à verser un taux fixe alors que l'institution financière a versé un taux variable basé sur le taux journalier à la date de paiement. Le tableau suivant résume les informations relatives à ces swaps de taux d'intérêt au 31 décembre.

Valeur nominale	Juste valeur des swaps	Taux	Échéance
7 300 000 \$	117 366 \$	3,36 %	Mai 2027
6 000 000 \$	166 697 \$	2,73 %	Novembre 2025
13 300 000 \$	284 063 \$		

La juste valeur des swaps a été évaluée par l'institution financière.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice 2022.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2022

2021

\$

\$

A - SOLDE GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE (*)

AFFECTATION À DES PROGRAMMES ET DÉPARTEMENTS PRÉCIS DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

8 998 856

7 003 398

DONS MAJEURS DÉDIÉS

Néphrologie

252 582

252 582

Divers

403 126

403 126

655 708

655 708

DONS CAMPAGNE MAJEURE

Centre intégré de cancérologie

11 805 627

11 406 610

Projet - Soins aux patients

2 818 856

3 068 856

Divers

589 922

589 922

15 214 405

15 065 388

24 868 969

22 724 494

(*) Les montants grevés d'une affectation interne ne peuvent être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.